

■ Une évolution positive des indicateurs du recouvrement

Au mois de mai, les indicateurs du recouvrement affichent une évolution plus positive que les derniers mois. En effet, les demandes de délais cessent d'augmenter pour les TPE (1 à 9 salariés) alors que l'amélioration des taux d'impayés prend de l'ampleur.

Le taux d'impayés des entreprises de moins de 10 salariés est en baisse de 0,34 point sur un an. Cette diminution intervient un mois après la deuxième échéance trimestrielle de l'année. Elle s'explique par une diminution des impayés suite à non-déclaration mais également par un repli des débits réels. Parallèlement, le taux de ponctualité des paiements est en progression de 0,97 point, confirmant ainsi la tendance observée sur les premiers mois de l'année. En mai, pour les petites entreprises, les demandes de délais sont en légère baisse sur un an glissant (- 0,4 %). Les demandes de délais marquent une pause après un début d'année de hausse. La comparaison sur les trois derniers mois connus par rapport aux trois mêmes mois de l'année dernière fait ressortir une stagnation. L'ensemble de ces améliorations semble présager d'un second trimestre plus favorable que le premier pour les TPE.

Dans le même temps, les entreprises de plus de 9 salariés affichent un taux d'impayés en baisse sur un an (- 0,07 point). Cette baisse s'explique par la diminution des impayés, aussi bien pour les très grandes entreprises (2 000 salariés et plus), que pour les PME (10 à 249 salariés). Le résultat pour les grandes entreprises (250 à 1 999 salariés) est en légère hausse. Par ailleurs, le taux de ponctualité de paiement des PME est également en très légère hausse de 0,03 point.

Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, les demandes de délais sont en diminution sur un an glissant (- 6,1 %). Cette amélioration de la situation est moins marquée à court terme (- 2,1 % sur trois mois) mais la tendance reste à la baisse.

Chiffre clé

4,498

milliards d'euros, c'est le montant total des exonérations au titre de l'année 2014 en Ile-de-France



1 4 7 8 2

Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

Évolution annuelle à fin mai 2015

Entreprises - 10 salariés

Taux de couverture immédiat	+ 0,97 pt
Taux des restes à recouvrer	- 0,34 pt
Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants)	- 0,4 %

Entreprises + 9 salariés

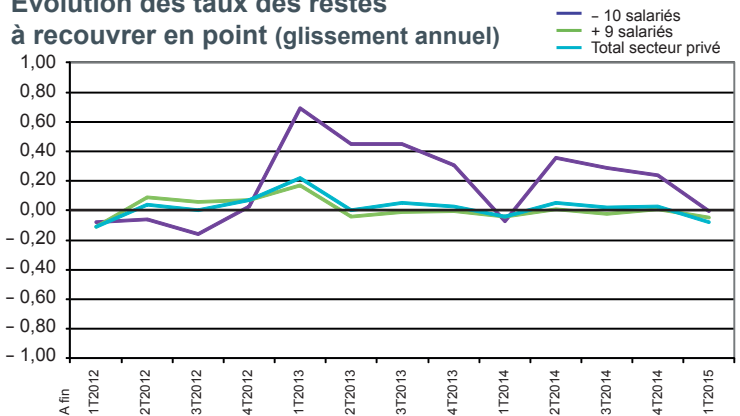
Taux de couverture immédiat *	+ 0,03 pt
Taux des restes à recouvrer	- 0,07 pt
Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants)	- 6,1 %

* hors entreprises de plus de 250 salariés

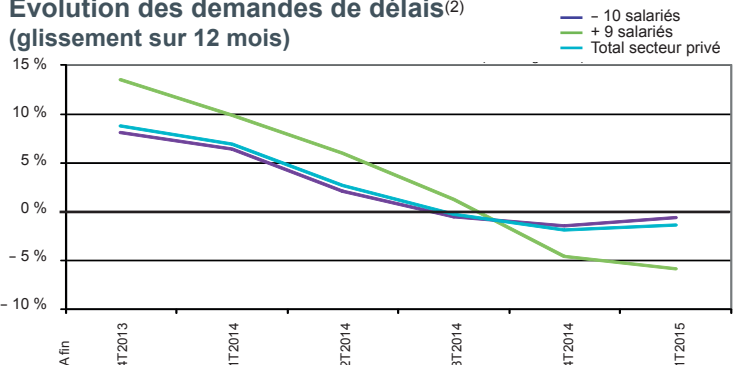
Taux de couverture immédiat : propension des cotisants à régler spontanément leurs cotisations.

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)



Évolution des demandes de délais (2) (glissement sur 12 mois)



(2) Suite à recalcul, les données ont été légèrement modifiées.

■ Stabilisation des CDI

À fin avril, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en hausse de 2,6 % sur un an glissant, sous l'influence principalement des CDD de moins d'un mois.

Le nombre de DPAE en CDI se stabilise (- 0,3 % sur un an glissant). Sur les trois derniers mois connus, les DPAE en CDI sont même en amélioration (+ 1,3 %). Les CDD de plus d'un mois maintiennent une légère hausse sur un an glissant (+ 0,3 %). Cependant, sur trois mois, la tendance est toujours à la baisse (- 3,6 %). Les CDD de moins d'un mois rebondissent légèrement par rapport au mois dernier avec une hausse de 3,5 %. Sur trois mois, ils progressent de 2,8 %.

■ Une stagnation de l'emploi au dernier trimestre 2014

Au 4^e trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France stagne. Seulement 400 emplois ont été créés durant ces trois mois. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 12 600 salariés (+ 0,3 %). Cette hausse s'explique presque uniquement par la hausse de l'emploi au 1^{er} semestre 2014. Le marché francilien de l'emploi confirme néanmoins sa meilleure tendance que l'emploi national (- 0,2 %). Ainsi, l'Ile-de-France a été la région métropolitaine la plus dynamique en termes de création d'emplois en 2014. A contrario, toutes les régions limitrophes ont perdu de l'emploi en 2014.

La masse salariale progresse de 1,8 % sur un an cumulé (+ 1,5 % pour le 4^e trimestre), soit une progression légèrement plus rapide que celle observée au plan national (+ 1,5 %). Elle fléchit trimestre après trimestre mais affiche une dynamique relative dans un contexte d'inflation nulle. La croissance du SMPT (salaire moyen par tête) ralentit également, avec une hausse de 1,2 % ; elle reste légèrement inférieure à celle observée au niveau national (+ 1,3 %). Le SMPT francilien s'établit à 3 172 euros.

L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2014, elle a collecté 103 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle à fin avril 2015

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	+ 2,6 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	+ 1,9 %
Nombre de CDI (sur 12 mois glissants)	- 0,3 %
Poids des CDI dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	14,5 %
Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 0,3 %
Poids des CDD de plus d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	12,0 %
Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 3,5 %
Poids des CDD de moins d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	73,5 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 030 041

Évolution annuelle à fin décembre 2014

Effectifs salariés	+ 0,3 %
Salaire Moyen Par Tête	+ 1,2 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	4 526 531

Évolution annuelle du 4^e trimestre 2014

Assiette salariale	+ 1,5 %
--------------------	---------

Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



Évolution de la masse salariale, effectifs et salaires moyens

